

Paris, le 24/10/2022

### **Information aux actionnaires de la SICAV Seeyond Euro Sustainable MinVol**

#### **Codes ISIN :**

Action R : FR0000003188

Action N : FR0013303518

Action I : FR00140042V9

Action SI : FR00140042W7

Nous informons les actionnaires de la SICAV Seeyond Euro Sustainable MinVol qu'en date du 27 octobre 2022 des ajustement relatif aux critères extra-financier ont été précisé dans la documentation juridique du fonds tel que ci dessous:

*« Pour le suivi de critères extra-financiers (en absolu, ou au regard d'un univers d'investissement initial de la SICAV, ou d'un benchmark, ou d'un indice de référence), sont notamment analysés :*

*- La qualité ESG globale de la SICAV.*

*- L'empreinte carbone, notamment via les émissions totales de gaz à effet de serre (GES), l'intensité carbone, **dans l'objectif d'avoir une intensité carbone inférieure à celle de l'univers d'investissement de la SICAV.***

*- La responsabilité sociale, notamment via une appréciation du nombre d'émetteurs respectant les conventions internationales sur le droit du travail.*

*- La qualité de la gouvernance, notamment via une mesure de l'indépendance du Conseil d'Administration, **dans l'objectif d'avoir un pourcentage moyen d'administrateurs répondant à des critères d'indépendance supérieur à celui de l'univers d'investissement de la SICAV.** »*

La documentation juridique de la SICAV décrivant l'ensemble de ses caractéristiques est disponible auprès de NATIXIS INVESTMENT MANAGERS INTERNATIONAL et sur le site [www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

Elle peut vous être adressée dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de :

Natixis Investment Managers International

43 avenue Pierre Mendès-France - 75013 Paris

e-mail : [clientservicingAM@natixis.co](mailto:clientservicingAM@natixis.co)